

COMPTE-RENDU DU CM DU 26 MAI 2016

Ouverture de la séance à 20h41

Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception de :

- Madame Marie-Josèphe LECOMTE qui a donné procuration à Monsieur Marc VIVIEN
- Monsieur Arnaud DE MEULEMEESTER qui a donné procuration à Madame Brigitte PUECH
- Monsieur Guy MICALLEF qui a donné procuration à Monsieur Philippe JADOT
- Monsieur Gérard MAHO qui a donné procuration à Madame Pierrette RENY
- Madame Melodye LEOGANE qui a donné procuration à Monsieur Gérard COUTÉ

a été élu secrétaire Monsieur David LIDA.

ORDRE DU JOUR

I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2016

Le compte rendu de la séance du 13 avril 2016 a été approuvé à l'unanimité.

II. DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L-2122.22 DU CGCT

Madame le Maire, rend compte des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal en vertu de l'article L 2212.22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Décision n°07-2016 – 01/02/2016 – Passation d'un contrat de maintenance multiservice (extincteurs, blocs « sortie de secours », etc.) – Société SICLI.

III. POINTS SOUMIS A DELIBERATIONS

1- CREATION DE POSTES

Sur le rapport de Madame Marie-Claude FARGEOT, le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide de créer 4 postes en vue de l'obtention du concours animateur pour un agent, le maintien du nombre nécessaire de postes d'attaché et les propositions d'avancement de grade 2016.

2- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Sur le rapport de Madame Marie-Claude FARGEOT, le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide de modifier le tableau des effectifs.

3- QUOTIENTS FAMILIAUX ENFANCE-JEUNESSE POUR L'ANNEE 2016-2017

Suite à l'exposé de Madame Liliane LEJEUNE, le Conseil municipal, **à la majorité, 24 voix pour, 3 voix contre (Mme Vangeon, Mrs Huet, Boulland)**, valide à partir du 1^{er} septembre 2016 les nouvelles tranches de quotient familial pour les activités liées à l'enfance comme suit:

Quotients	tranches
A	≤ 399
B	≥ 400 et ≤ 499
C	≥ 500 et ≤ 599
D	≥ 600 et ≤ 699
E	≥ 700 et ≤ 799
F	≥ 800 et ≤ 899
G	≥ 900 et ≤ 999
H	≥ 1000 et ≤ 1099
I	≥ 1100 et ≤ 1199
J	≥ 1200
Ext	Extérieurs

4- TARIFS DES ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES POUR L'ANNEE 2016-2017

Suite à l'exposé de Madame Liliane LEJEUNE, le Conseil municipal, **à la majorité, 24 voix pour, 3 abstentions (Mme Vangeon, Mrs Huet, Boulland)**, approuve les tarifs des activités périscolaires et extrascolaires pour l'année 2016-2017.

5- FISCALISATION DE LA COTISATION 2016 AU SIAHVY

Le Comité Syndical du SIAHVY (Syndicat Intercommunal de l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette) a fixé les montants des participations communales pour 2016. Les dépenses d'administration générale sont réparties entre toutes les communes ou établissements syndiqués adhérents au SIAHVY au prorata de la population communale située dans le bassin versant de la rivière. Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, approuve les montants ci-dessous :

Cotisation 2016 : 8.10 €/habitant (pour mémoire en 2015 : 8.15 €)

Nombre d'habitant INSEE au 1er janvier 2016 : 4 040

Nombre d'habitant retenu pour le bassin : 2 020

Part communale : 8.10 €/habitant (8.15€ pour 2015)

Quote-part emprunt : 5.26 €/habitant (4.63 € pour 2015)

Total à payer au titre de la cotisation communale 2016 : 26 987.24 €

6- DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE SENATEUR DE L'ESSONNE, MAIRE DE MASSY, MONSIEUR VINCNET DELAHAYE POUR LES TRVAUX DE RENOVATION DES HUISSERIES DU CHATEAU

Suite à l'exposé de Monsieur Gérard COUTÉ, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au titre de la réserve parlementaire de Monsieur Vincent DELAHAYE, Sénateur-Maire de l'Essonne pour le financement des huisseries du château salle de danse Maurice Béjart et des fenêtres pouvant relever d'un caractère urgent. et de signer tous les documents nécessaires à l'obtention de cette subvention.

7- DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE DE MADAME LA DUPUTEE NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET POUR LE CHANGEMENT DE LA CHAUDIERE DU GROUPE SCOLAIRE « LES MARAIS »

Suite à l'exposé de Monsieur Gérard COUTÉ, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au titre de la réserve parlementaire de Madame la Députée de l'Essonne Nathalie Kosciusko-Morizet pour le financement de la chaudière du groupe scolaire « Les Marais » et de signer tous les documents nécessaires à l'obtention de cette subvention.

8- CONVENTION POUR LE PARTAGE DE DONNEES GEOGRAPHIQUES ENTRE LE SYNDICAT MIXTE DE LA VALLE DE L'ORGE AVAL (SIVOA) ET LA COMMUNE DE BALLAINVILLIERS

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Philippe JADOT, le Conseil municipal, à l'unanimité, autoriser Madame le Maire à signer la convention.

9- REPRESENTATION AU SEIN DU SIGEIF DES COMMUNES DE MORANGIS ET D'ORSAY

Suite à l'exposé de Monsieur Gérard COUTÉ, le Conseil municipal, à la majorité, 25 voix pour, 1 abstention (Mr Huet), Mr Boulland ne prend pas part au vote (car la délibération mentionne une simple prise d'acte et non un vote), prend acte de l'adhésion de l'établissement public territorial 12 « Grand-Orly Val-de-Bievre Seine Amont » pour représenter la commune de Morangis au sein du comité du SIGEIF au titre de mécanisme de représentation-substitution pour l'exercice des compétences relatives à la distribution publique d'électricité et de gaz naturel, ainsi que l'adhésion de la communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » pour représenter la commune d'Orsay au sein du Comité du SIGEIF au titre du mécanisme de représentation-substitution pour l'exercice de la compétence relative à la distribution publique d'électricité.

10- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : PROTOCOLE DE DESHERBAGE

Suite à l'exposé de Madame Liliane LEJEUNE, le Conseil municipal, **à l'unanimité**, désigne le ou la responsable de la Bibliothèque Municipale pour procéder à la mise en œuvre de la politique de régulation des collections telle que définie ci-dessus, charge à lui ou elle de présenter la liste des ouvrages proposés pour désherbage et leur destination à la commission « Désherbage » pour accord.

11- LOCATION DU CHATEAU DE BALLAINVILLIERS

Madame le maire annonce la suppression du point 11.

12- TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES

Le Conseil municipal procède au tirage au sort des **9** électeurs appelés à figurer sur la liste des membres de la liste préparatoire des jurés d'Assises pour l'année 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h44

Le secrétaire de séance,